

PLEIN TARIF

➔ Personnes âgées de plus de 60 ans

	 1 heure	45 minutes ⁽¹⁾	30 minutes ⁽¹⁾
Du lundi au samedi	36,60 €	30,14 €	22,12 €
Dimanche et jours fériés	42,00 €	34,19 €	24,82 €

> Pour rappel : si vous avez fait la demande auprès de l'URSSAF pour bénéficier de l'avance immédiate du Crédit d'Impôt vous ne paierez que 50% du montant de votre facture.

AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE (CeA)

3 PRISES EN CHARGE POSSIBLES :

1 Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

➔ Personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie

> Taux de prise en charge APA supérieure ou égale à 90%

	 1 heure	45 minutes ⁽¹⁾	30 minutes ⁽¹⁾
Du lundi au samedi	31,36 €	26,11 €	19,20 €
Dimanche et jours fériés	37,80 €	30,94 €	22,42 €

> Taux de prise en charge APA inférieure à 90%

	 1 heure	45 minutes ⁽¹⁾	30 minutes ⁽¹⁾
Du lundi au samedi	32,16 €	26,87 €	19,90 €
Dimanche et jours fériés	38,60 €	31,70 €	23,12 €

➔ Prise en charge financière maximale de la CeA : **25,53 € par heure**

2 Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

➔ Personnes de moins de 60 ans en situation de handicap

	 1 heure	45 minutes ⁽¹⁾	30 minutes ⁽¹⁾
Du lundi au samedi	27,80 €	23,50 €	17,65 €
Dimanche et jours fériés	33,80 €	28,00 €	20,65 €

➔ Prise en charge financière de la CeA : **26,02 € par heure**

3 Aide Sociale

➔ Personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap en fonction des revenus

	 1 heure	45 minutes ⁽¹⁾	30 minutes ⁽¹⁾
Du lundi au vendredi	25,68 €	21,95 €	16,60 €

➔ Prise en charge financière de la CeA : **24,53 € par heure**

⁽¹⁾ Les tarifs interventions de 30 et 45 minutes ne concernent que les contrats et avenants signés à partir du 1^{er} février 2023.

AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CARSAT ET AUTRES CAISSES DE RETRAITE

➔ Personnes âgées de plus de 60 ans

	Revenus		
	Tranches de 85 à 90 %	Tranches de 73 à 79 %	Autres tranches
Du lundi au samedi	32,60 €	34,10 €	36,25 €
Dimanche et jours fériés	38,10 €	39,60 €	41,75 €

> La prise en charge financière de votre organisme s'applique uniquement sur le tarif de référence de la CARSAT : 28,20 €.

> Vous trouverez votre tranche dans la notification envoyée par votre caisse.

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES (EN SUS DES TARIFS HORAIRES DE PRESTATION)

Uniquement lorsque nos intervenants utilisent leur véhicule ou un véhicule de service pour des prestations de courses et accompagnement	0,75 €/kilomètre
---	------------------

SERVICE ITINÉRANT DE NUIT SÉLÉNÉE (EUROMÉTROPOLE)

Abonnement mensuel	45€/mois
Intervention* du lundi au samedi	27,60 €/intervention
Intervention* dimanche et jours fériés	35,30 €/intervention
Intervention* non programmée	49,50 €/intervention

*La durée de l'intervention est de 20 minutes.

> Participation financière possible de la CeA (APA, PCH...). Nous contacter.

SERVICE MANDATAIRE

Frais d'ouverture de dossier	65,00 €
Frais de gestion	2,75 €/heure (avec une facturation mensuelle minimale de 27,50 € et de 176,00 € maximum)

Attention : dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale.



BON À SAVOIR : OBTENEZ 50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR VOTRE FACTURE !

Si vous êtes domicilié(e) fiscalement en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour les sommes versées à un salarié employé à domicile ou à un service d'aide à domicile (Art. 199 sexdecies du Code général des impôts). Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses supportées à ce titre par le contribuable.

DEVIS : L'Abrapa remet gratuitement un devis personnalisé pour toute prestation ou ensemble de prestations dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 € TTC ou sur simple demande.